

REPUBLIQUE RWANDAISE
SERVICE DES TELECOMMUNICATIONS

Impsoméca 1054 - 78

Numéro	Origine	Nombre de mots	Date de dépôt	Heure	Via
Indication de service	TELEGRAMME <i>Minijeunes ports Kigali</i>			Cachet du bureau d'arrivée Reçu Date Heure	

L'Etat n'accepte aucune responsabilité à l'égard des usagers du Service des Télécommunications. (Décret-loi du 17 juin 1974)

nnnn
zczc bk317 3025 fdp735 sgf483 064
rwki co sgdr 049
dakar-tlx 49/46 2/2 1738

confejes bp 3314 dakar
a
minijeunes ports
rwanda-kigali

DB Jeunesse

A traiter par	<i>4/2/82</i>
Date entrée :	<i>4/2/82</i>
N° Classement :	<i>0593/12.04</i>

tlx no 32/040/stp-sjs 2/2
revoteldx no 0183 du 29 janv 82, retenons date proposee par vous
du 18 au 23 octobre 82 pour tenue projet no 21 seminaire national
sur la jeunesse haute consideration.
chef secteur jeunesports ababacar ndiaye

col 3d14 82/040/stp-sjs 2/2 0183 29 82, 18 23 21 ababacar ndiaye

OK
11/2/82

/F.M./
REPUBLIQUE RWANDAISE
MINISTERE DE LA JEUNESSE
ET DES SPORTS
B.P.1044 KIGALI

Fiche de contrôle de transmission des Dossiers
=====

Duverture du Dossier: (1)

Séminaire national sur la Jeunesse du 18 au 22/10/82

N°	Service ou personne	Date	Paraffe	Service ou personne	Date	Paraffe
1	B.C.A	5/2/82	us	Jeunesse	5/2/82	SB
2	!	!	!	!	!	!
3	!	!	!	!	!	!
4	!	!	!	!	!	!
5	!	!	!	!	!	!
6	!	!	!	!	!	!
7	!	!	!	!	!	!
8	!	!	!	!	!	!
9	!	!	!	!	!	!
10	!	!	!	!	!	!
11	!	!	!	!	!	!
!	!	!	!	!	!	!
Clôture du Dossier: (2)						
!	!	!	!	!	!	!
!	!	!	!	!	!	!
!	!	!	!	!	!	!

- (1) Intitulé et autres caractéristiques. A remplir par le Service (ou la personne) qui ouvre le dossier.
- (2) Date, sort final réservé au dossier. A remplir par le Service (ou la personne) qui clot le dossier.